



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué de presse

Budget provincial :

Les groupes de santé applaudissent la hausse de 4 \$ de la taxe sur le tabac

Le budget provincial confirme la baisse importante de la contrebande de tabac, l'évaluant à 15 % du marché québécois

Québec, le 20 novembre 2012 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac félicite le **gouvernement du Québec** pour sa décision de hausser la taxe provinciale sur le tabac, tel que réclamé par une centaine de groupes de santé et de municipalités québécoises.ⁱ La hausse de la taxe spécifique sur le tabac sera augmentée de 4,00 \$ la cartouche de 200 cigarettes à partir de minuit ce soir, soit 50 ¢ par paquet de 25.

« La Coalition est très heureuse de constater que le gouvernement Marois ait décidé de favoriser la santé publique et non les intérêts économiques des compagnies de tabac, » se réjouit **Flory Doucas, porte-parole de la CQCT**. *« Nous ne pouvons que féliciter le ministre Nicolas Marceau et le nouveau gouvernement pour avoir procédé à cette hausse substantielle, et ce, malgré les protestations incessantes de l'industrie du tabac et de ses alliés. Les marchands du tabac savent très bien qu'une hausse des taxes représente, pour un bon nombre de fumeurs, la goutte qui fait déborder le vase et qui mène aux tentatives sérieuses d'abandon — réduisant du coup les profits des fabricants de tabac. L'autre bénéfice de cette hausse est son impact sur les adolescents, dont une proportion importante ne s'initiera pas au tabagisme en raison des prix trop élevés. »*

Selon le gouvernement, cette hausse devrait augmenter les revenus provenant de la taxe sur le tabac de 130 millions \$ par année tout en incitant environ 50 000ⁱⁱ fumeurs à cesser de fumer.ⁱⁱⁱ Par ailleurs, les projections de revenus provenant de la taxe provinciale sur le tabac sont de 878 \$ millions pour 2012-13 et de 984 \$ millions pour 2013-14.^{iv}

Selon un sondage **Léger Marketing** d'octobre 2012, la majorité des Québécois sont favorables à cette hausse, avec 18 % des fumeurs déclarant qu'une telle hausse les motiverait à cesser de fumer.^v Rappelons que même si l'augmentation des prix poussera des centaines de milliers de fumeurs à tenter d'arrêter, seule une minorité y parviendra étant donnée la puissance redoutable de la dépendance à la nicotine, qui s'apparente à celle provoquée par l'héroïne. *« C'est pourquoi il est essentiel d'offrir aux fumeurs le plus d'aide et de soutien possibles, et nous saluons la décision de maintenir les programmes de cessation tel que spécifié dans le budget. »*^{vi}

Rappelons que la dernière hausse substantielle de la taxe québécoise sur le tabac remonte à décembre 2003, et que même avec la hausse annoncée aujourd'hui, les taxes québécoises demeurent les plus basses au pays.

Réduction de la contrebande confirmée : 15 % du marché

Le nouveau budget dresse un bilan extrêmement positif de la lutte contre la contrebande au cours des dernières années, lors desquelles une gamme de mesures et d'interventions anti-contrebande ont été mises en œuvre par le gouvernement précédent. En effet, le budget établit la contrebande à 15 % du marché québécois, notant que les pertes fiscales ont passé de plus de 300 millions (entre 2007 et 2009) à 125 millions \$ en 2011.^{vii}

« Nous sommes particulièrement heureux de constater l'énoncé officiel du gouvernement sur la taille du marché de la contrebande, compte tenu de la désinformation circulant à ce sujet. En fait, le budget établit la contrebande à 15 % du marché québécois, ce qui réfute carrément le portrait alarmiste constamment brandi par les collaborateurs de l'industrie du tabac. Il est maintenant clair que ces groupes, dont l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation, ont menti au public et aux élus en exagérant l'étendue de la contrebande et son impact sur les dépanneurs. Or la contrebande est à la baisse, et le nombre de dépanneurs au Québec est stable depuis 2009.^{viii} » Encore la semaine dernière, l'ACDA s'est vigoureusement opposée à toute hausse de taxe en niant que la contrebande aurait baissé.^{ix} Selon les documents internes des multinationales du tabac, le fait d'amplifier la contrebande aux yeux du public freine les hausses de taxes. Ces mêmes documents illustrent le rôle central de l'ACDA dans les stratégies de relations publiques des multinationales.^x

Initiatives pour réduire la contrebande

Même si tout laisse penser que la contrebande semble freinée, il demeure important de rester vigilant et de poursuivre le combat contre les cigarettes illégales. Le nouveau budget reconduit de nombreuses recommandations émises par la **Commission des Finances publiques** en février 2012 pour réprimer davantage la contrebande, dont un nouveau timbre fiscal propre au Québec et des mesures simplifiant le travail des policiers lors des saisies. Tel que précisé dans le budget, *« l'augmentation de la taxe sera accompagnée d'un suivi attentif de l'évolution du marché pour détecter rapidement toute hausse de la contrebande. Les efforts de lutte contre la contrebande seront ajustés au besoin. »*^{xi}

Financement supplémentaire pour la lutte antitabac

« Nous espérons qu'une partie des nouveaux revenus sera investie pour augmenter le budget de la lutte au tabagisme afin que celle-ci soit enfin financée à la hauteur de l'urgence et de l'étendue des dommages causés par le tabac, toujours la première cause de maladies et de décès évitables, » ajoute **madame Doucas**. Le gouvernement dépense 37 millions par année pour s'attaquer au tabagisme (à peine 4 % des millions générés par les taxes), ce qui est loin des investissements recommandés par les grandes autorités de santé publique.^{xii}

- 30 -

Pour plus d'information:

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole : cell. 514-515-6780.

Pour plus d'information sur les enjeux touchant les taxes :

- Faits saillants sur les [TAXES SUR LE TABAC AU QUÉBEC](#)^{xiii}
- Survol des principales études concernant [L'IMPACT DES TAXES SUR LE TABAGISME](#)^{xiv}
- Quelques constatations sur [L'IMPACT DES TAXES SUR LES COMMUNAUTÉS DÉFAVORISÉES](#)^{xv}
- Les indicateurs du [TAUX DE CONTREBANDE AU QUÉBEC](#)^{xvi}
- Un regard critique sur [L'IMPACT DE LA CONTREBANDE SUR LES DÉPANNÉURS](#)^{xvii}

*Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 450 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.*

-
- ⁱ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, communiqué et publicité réclamant la hausse des taxes, http://www.cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2012/PRSS_12_11_14_Pub_Demande_hausse_taxes.pdf, **Le Soleil**, 14 novembre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PUB_12_11_14_Au_Quebec_on_fume_pour_pas_cher_Soleil_P11_SM.jpg
- ⁱⁱ Selon les calculs de la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, basés sur les mesures d'élasticité plus conservatrices, une augmentation de 4 \$ la cartouche résultera en 20 000 fumeurs en moins. « Scénarios de l'impact d'une hausse des taxes selon trois mesures d'élasticité », 12 octobre 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_10_12_Trois_Scenario_elasticite_ONT_MAN_MOY.pdf
- ⁱⁱⁱ **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page A.111. 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^{iv} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page C.15. 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^v **Léger Marketing**, sondage auprès de 815 Québécois, 12 octobre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/STAT_12_10_12_Donnees_sondage_Leger_Taxes.pdf
- ^{vi} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page A.111. 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^{vii} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page A.110. 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^{viii} **Canadian Convenience Store Association, 2012**. « National Industry Report », table 2 page 9, par cache de Google, 14 novembre 2012, extrait disponible au : http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_15_ACDA_Fermeture_depanneurs.pdf
- ^{ix} « Les «dépanneurs nient qu'il y a baisse de la contrebande du tabac », **Le Soleil**, 16 novembre 2012. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201211/16/01-4594793-les-depanneurs-nient-qui-y-a-baisse-de-la-contrebande-du-tabac.php> ; Publicité de l'**ACDA, Le Soleil**, 16 novembre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PUB_12_11_16_ACDA_Contre_hausse_taxes_Soleil_P24_SM.jpg
- ^x **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, communiqué, « Un document interne montre que l'ACDA amplifie faussement le problème de la contrebande », 17 septembre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2012/PRSS_12_09_17_FaussesStatistiques_ACDA.pdf
- ^{xi} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page A.111. 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^{xii} **U.S. Institute of Medicine**, "Ending the Tobacco Problem: A Blueprint for the Nation". National Academy Press, Washington DC, 2007. <http://www8.nationalacademies.org/onpinews/newsitem.aspx?RecordID=11795> . Selon le taux d'inflation : 15\$US et 20\$ US (2007) = \$15.78 \$US et 21.03\$US (2010) (<http://www.usinflationcalculator.com/>) . Selon le taux d'échange du 1^{er} janvier 2010 de la **Banque du Canada**, <http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/exchfo-f.html> , cela équivaut à 16,38\$CAN et 21,82\$CAN (2010). **Statistique Canada**, population du Québec en 2010 : 7 905 700, <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/demo02a-fra.htm> .
- ^{xiii} http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_10_16_Faits_Saillants_Taxes.pdf
- ^{xiv} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_09_27_Impact_taxes_tabagisme_ETUDES.pdf
- ^{xv} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_07_Taxes_Impact_population_defavorisees.pdf
- ^{xvi} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_09_24_IndicateurReductionContrebande.pdf
- ^{xvii} http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_15_ACDA_Fermeture_depanneurs.pdf